

3° Le maxillaire inférieur tout entier a été sacrifié, et l'appareil ne repose plus que sur les parties molles.

Parties molles.—L'appareil n'a que deux parties, le corps et le rebord alvéolaire.

La fixation sur l'os se fait à l'aide de *lames métalliques* (acier laminé ou platiné) : l'interne, assez large, n'est pas vissée ; elle sert à empêcher le déplacement en dedans des fragments ; l'externe, plus étroite, reçoit de petites vis insérées dans le corps de l'os.

Deuxième cas.—Les parties postérieures de l'os, les branches montantes, ou au moins les condyles restent.

L'appareil construit en entier est diminuée, au dernier moment, des parties osseuses respectées.

Les ressorts deviennent indispensables.

Une pointe entrant dans les condyles, des lamelles embrassant les parties de la branche montante, sont nécessaires.

Pour les appareils d'une certaine étendue, afin de pouvoir les placer et les retirer, on divise les maxillaires artificiels à la symphyse du menton, une fois qu'il est vulcanisé.

Pour assurer la réunion des parties séparées, on place, à la partie intérieure de la pièce un trépan et une plaque métallique qui est fixée dans le crâne à l'aide de vis.

Si l'insertion des génio-glosses a été supprimée, pour éviter la rétrocession linguale, le chirurgien passe un fil métallique dans la langue et il l'attache à l'appareil.

Troisième cas.—La résection est complète. Aucun cas d'application d'appareil de cette importance n'est connu.

Claude Martin qui avait posé un appareil de ce genre presque complet, prétend qu'un maxillaire complet pourrait être supporté.

Espérons ou souhaitons qu'aucun de nos pauvres mutilés n'ait besoin d'y recourir.

J'ai fini. Je vous demande pardon d'avoir retenu si longtemps votre bienveillante attention.

Puisse cette leçon être un encouragement pour ceux qui voudraient s'adonner et se dévouer à cette tâche aussi humanitaire qu'éminemment utile : l'amélioration des blessés des mâchoires et de la face.

AUTEURS CONSULTÉS :

Schleim, professeur agrégé, membre de l'Académie de Médecine.

Martinier et Lemerle, professeur de l'Ecole dentaire de Paris.

Frey, idem.

Cavalié, professeur agrégé, Directeur de l'Ecole dentaire de Bordeaux.

Pont, professeur et Directeur de l'Ecole dentaire de Lyon.